

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

CEEAC



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

ECCAS

Secrétariat Général

COMMUNIQUE FINAL

**8^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT, CONSACREE A LA SITUATION
POLITIQUE ET SECURITAIRE EN AFRIQUE CENTRALE**

(Libreville, 30 novembre 2016)

1. Sur invitation de **Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), il s'est tenu à Libreville, République Gabonaise, le 30 novembre 2016, la 8^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, à l'effet d'examiner la situation politique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique centrale.
2. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement et les Hauts Responsables des organisations internationales ci-après ont pris part aux travaux :
 - **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la CEEAC ;
 - **Son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice l'Union Africaine ;
 - **Son Excellence Monsieur Paul KAGAME**, Président de la République du Rwanda ;
 - **Son Excellence Monsieur Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;
 - **Monsieur Gaston SINDIMWO**, Premier Vice-Président, représentant **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi ;
 - **Monsieur Philémon YANG**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
 - **Monsieur Clément MOUAMBA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
 - **Monsieur Francisco Pascual EYEGUE OBAMA ASUE**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant **Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
 - **Monsieur Patrice Emery TROVOADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe;
 - **Monsieur Raymond TSHIBANDA NTUNGAMULONGO**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Représentant **Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE**, Président de la République Démocratique du Congo ;



- **Monsieur George REBELO PINTO CHIKOTI**, Ministre des Relations Extérieures, Représentant **Son Excellence Monsieur José Eduardo DOS SANTOS**, Président de la République d'Angola et Président en Exercice du SIternationale sur la Région des Grands-Lacs (CIRGL) ;
 - **Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire Général de la CEEAC ;
 - **Ambassadeur Smail CHERGUI**, Commissaire Paix et Sécurité Représentant la Présidente de la Commission de l'Union Africaine.
 - **Monsieur François LOUNCENY FALL**, Représentant Spécial et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) ;
 - **Madame Marlène KANGA**, Directeur Région Centre et Madagascar, représentant le **Docteur AKINWUMI ADESINA**, Président de la Banque Africaine de Développement (BAD).
3. La Cérémonie solennelle d'ouverture de cette session extraordinaire, tenue à la Présidence de la République Gabonaise, a été ponctuée par le mot de bienvenue de **Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Maire de Libreville ; le message de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine lu par le Commissaire Paix et Sécurité ; le message du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies lu par son Représentant Spécial en Afrique centrale, Chef de l'UNOCA ; l'allocution de circonstance du Secrétaire Général de la CEEAC et le discours d'ouverture du Président de la République Gabonaise, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.
 4. Les différents orateurs ont tour à tour abordé la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale, en relevant ses implications pour la stabilité politique et le développement socio-économique de la sous-région ainsi que son impact sur la situation sécuritaire continentale et internationale.
 5. Après la cérémonie d'ouverture, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la CEEAC se sont réunis à huis-clos. Au cours de cette séance, ils ont suivi la présentation, par le Secrétaire Général de la CEEAC, de la situation géopolitique et sécuritaire de l'Afrique centrale articulée autour des axes suivants : le terrorisme, les questions électorales, la consolidation de la paix, les missions internationales de la paix, l'intégration sous-régionale, la jeunesse, la situation humanitaire, et la sûreté et la sécurité maritimes.

TERRORISME

6. La Conférence a exprimé sa vive préoccupation au sujet de la montée de l'extrémisme violent et a condamné fermement les exactions des groupes armés en RDC, en RCA et au Burundi.
7. La Conférence a félicité le Cameroun et le Tchad pour la coopération exemplaire dont ils font montre dans le cadre de la Force Multinationale Mixte en collaboration avec le Niger et le Nigeria, pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

8. La Conférence a encouragé le Cameroun et le Tchad à poursuivre la mise en œuvre des stratégies adoptées dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) en vue de la résolution des causes structurelles de l'expansion de l'extrémisme violent.
9. La Conférence a en outre décidé du renforcement de la coordination des efforts de surveillance et de collecte des renseignements en temps réel entre les Etats en vue de prévenir l'aggravation de l'extrémisme violent et du terrorisme. A cet effet, la Conférence a demandé à l'Union Africaine et aux différents partenaires bilatéraux et multilatéraux d'accélérer la mise à disposition des moyens techniques et logistiques promis aux Etats de la ligne de front contre Boko Haram en vue de soutenir et de renforcer les opérations des forces sur le terrain. Elle a réitéré l'appel lancé aux Etats membres pour leurs contributions.
10. La Conférence a demandé au Secrétaire Général de la CEEAC de poursuivre les contacts avec la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'une coopération renforcée entre les deux organisations dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Cette coopération devrait également s'étendre aux questions politiques et de développement socio-économique.
11. La Conférence a en outre invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait d'adopter des politiques et des stratégies nationales en matière de lutte contre le terrorisme.
12. Enfin, Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré leur engagement à mettre en œuvre les décisions du Sommet sur la sécurité en Afrique tenu à Abuja, Nigeria, le 14 mai 2016.

QUESTIONS ELECTORALES

13. La Conférence a pris note des différentes élections organisées dans la sous-région au cours de l'année 2016 et des tensions qu'elles ont suscitées. Elle a demandé à toutes les parties prenantes de privilégier le dialogue, la concertation et les voies de recours pacifiques. Elle a encouragé les autorités des pays concernés à instaurer un climat de dialogue politique inclusif permanent.
14. La Conférence a en outre félicité le Secrétariat général de la CEEAC pour ses efforts dans l'accompagnement des processus électoraux dans les Etats membres et lui a demandé de renforcer la capacité opérationnelle de son Unité électorale. La Conférence a, en outre, invité les Etats membres à coopérer avec le Secrétariat général en matière électorale conformément à leur engagement contenu dans la Déclaration de Brazzaville de 2005.
15. Enfin, La Conférence a encouragé la mutualisation des moyens avec l'Union Africaine et les autres Communautés Economiques Régionales (CER) et Mécanismes Régionaux (MR) en matière d'observation électorale.



CONSOLIDATION DE LA PAIX

16. La Conférence a examiné la situation des pays de la sous-région concernés par cette problématique.

République Centrafricaine

17. La Conférence s'est félicitée des efforts déployés par les autorités centrafricaines pour la consolidation de la paix et les a encouragées à œuvrer pour la réconciliation nationale. A cet effet, pour répondre à la volonté du Président de la République Centrafricaine, la Conférence a décidé d'appuyer l'initiative de l'Union Africaine qui devrait se poursuivre en étroite collaboration avec la CEEAC, les Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux de ce pays en vue d'aboutir à un accord de paix avec les groupes armés.

18. La Conférence a en outre exigé aux groupes armés de déposer les armes, de s'abstenir de toute activité de nature à compromettre le processus de paix en cours et de rejoindre le processus initié par le Président de la République, notamment le DDR. Elle a demandé au Secrétaire général de déployer une mission en RCA en vue de soutenir les efforts de reconstruction post-conflit de cet Etat-membre, en collaboration avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

19. La Conférence a pris acte des décisions prises par le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC tenu à Malabo, Guinée Equatoriale, le 30 juillet 2016, et encouragé les autres Etats membres de la CEEAC à apporter leur appui en vue de la stabilisation de la situation en RCA.

20. Concernant la question des forces de défense et de sécurité centrafricaines, la Conférence a réitéré la disponibilité de la sous-région à accompagner les autorités centrafricaines dans les efforts qu'elles mènent en vue de leur reconstruction, et ce, en collaboration avec l'Union Africaine, les Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux de ce pays, tout en levant les obstacles empêchant la réalisation de cet objectif.

21. Enfin, la Conférence a salué la récente tenue, à Bruxelles, de la Table Ronde des Bailleurs de Fonds sur la RCA. La Conférence a, ainsi, exprimé sa gratitude envers tous les pays et institutions qui ont pris l'engagement de contribuer au financement du Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA), gage de stabilité et de reconstruction du pays.

République Démocratique du Congo

22. La Conférence s'est félicitée de la conclusion récente de l'Accord politique issu du Dialogue politique national et inclusif et la nomination subséquente d'un premier ministre issu de l'opposition appelé à constituer un gouvernement d'Union Nationale chargé principalement de l'organisation des élections.

23. La Conférence a demandé aux forces politiques et sociales qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à l'Accord politique du 18 octobre 2016 en vue de renforcer la cohésion sociale et l'organisation d'élections démocratiques apaisées.

24. La Conférence a félicité le Secrétariat Général pour sa participation au soutien à la Facilitation du Dialogue politique en RDC et lui a demandé de poursuivre son

appui au Comité de Suivi du Dialogue (CSD), y compris à travers l'ouverture d'un bureau de liaison à Kinshasa.

25. La Conférence a salué les progrès réalisés sur la situation sécuritaire globale à l'Est du pays et a noté avec satisfaction l'adoption à Luanda par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre d'Addis Abeba des recommandations visant à renforcer la sécurité en RDC et dans la région. La Conférence a demandé au Secrétaire Général de prendre toutes les initiatives nécessaires pour l'adhésion de la CEEAC au Mécanisme de Suivi de la mise en œuvre de l'« *Accord-cadre d'Addis Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région* ».
26. La Conférence a, enfin, félicité les autorités congolaises pour la poursuite de la traque contre le groupe terroriste ougandais de Forces Démocratiques Alliées (ADF), responsable d'actes d'assassinats contre des populations civiles dans le territoire de Beni, ainsi que pour les efforts de désarmement des FDLR et d'autres groupes armés à l'Est du pays avec l'appui de la MONUSCO.

Burundi

27. La Conférence a noté avec satisfaction l'amélioration continue de la situation sécuritaire dans le pays et a encouragé les parties prenantes burundaises à achever le dialogue interne inclusif et poursuivre les pourparlers entamés sous la facilitation de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).
28. La Conférence a invité le Gouvernement burundais à favoriser l'intégration du Secrétariat général de la CEEAC dans la Facilitation du Dialogue en vue de lui permettre de suivre et d'appuyer ce processus.

MISSIONS INTERNATIONALES DE PAIX

29. La Conférence a salué les efforts des missions de paix des Nations Unies déployées dans la sous-région, en l'occurrence la MONUSCO et la MINUSCA, leur a réitéré son soutien et a exhorté les Nations Unies de s'assurer que le Mandat, la configuration et les règles d'engagement de leurs forces déployées dans le cadre de ces missions répondent aux exigences d'efficacité opérationnelles.
30. La Conférence a par la même occasion exhorté les populations des pays concernés à collaborer étroitement avec lesdites missions et insisté sur la nécessité pour celles-ci d'assurer effectivement la protection des civils conformément à leurs mandats respectifs.

INTEGRATION REGIONALE

31. La Conférence a retiré son engagement à renforcer l'intégration sous-régionale en Afrique centrale en accélérant le processus de l'intégration de la CEMAC et de la CEPGL au sein de la CEEAC.



32. Prenant en considération le lien entre l'intégration économique régionale et le renforcement de la paix de la sécurité et de la stabilité, la Conférence a réitéré son engagement à soutenir les efforts d'intégration économique régionale comme gage de la stabilité, et qui devraient s'intensifier grâce au lancement de la Zone de Libre Echange (ZLE) à Kinshasa, RDC, en mai 2016, conformément au calendrier de l'Union Africaine visant à établir la Zone de Libre Echange Continentale en 2017.

JEUNESSE

33. La Conférence a relevé que, vu le poids démographique de la jeunesse, la prise en compte de ses profondes aspirations est un élément pertinent pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale. Ainsi, la Conférence a demandé au Secrétaire Général d'explorer les voies et moyens de la convocation, dans un bref délai, d'un forum régional de la jeunesse en vue d'approfondir cette problématique et formuler les stratégies de mise en œuvre des décisions prises par les Chefs d'Etats au niveau continental.

QUESTIONS HUMANITAIRES

34. La Conférence a salué les efforts fournis par les organisations humanitaires en vue de la prise en charge des réfugiés et des déplacés internes disséminés dans la sous-région et les a encouragés à les poursuivre et les intensifier.

35. En ce qui concerne les zones affectées par les actions des groupes terroristes, la Conférence a appelé, à une plus grande coordination entre les organismes humanitaires et les institutions publiques en vue de garantir la sécurité des camps des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que des opérations humanitaires.

36. La Conférence a décidé d'honorer les engagements de la sous-région pour ce qui est de la crise humanitaire provoquée par les actions du groupe terroriste Boko Haram au Cameroun et au Tchad ainsi que par les violences des groupes armés au Nord-Kivu et en Ituri (RDC).

SURETE ET SECURITE MARITIMES

37. La Conférence a exprimé sa préoccupation quant à la persistance des menaces multiformes aux intérêts vitaux en mer des Etats membres de la CEEAC.

38. La Conférence a à cet égard demandé au Secrétaire Général de la CEEAC d'accélérer la mise en place des structures d'opérationnalisation de la stratégie sous-régionale de sûreté et de sécurité maritimes, à savoir les Centres des Opérations Maritimes (COM) dans chaque Etat membre, l'activation du Centre Multinational de Coordination (CMC) de la Zone A en Angola, la prise en compte du caractère multidimensionnel de la Zone D au Cameroun ainsi que la mobilisation des ressources financières pour le CRESMAC basé à Pointe-Noire, au Congo.

39. La Conférence a en outre réaffirmé son attachement au processus de Yaoundé dans la lutte contre la piraterie et l'insécurité maritimes dans le Golfe de Guinée et a exhorté la communauté internationale à soutenir la synergie créée entre la

CEEAC, la CEDEAO et la CGG, aux fins du démarrage rapide du Centre Interrégional de Coordination (CIC), d'une part, et de rendre contraignant le code de conduite qui en a résulté, d'autre part.

40. La Conférence s'est félicitée de l'adoption de la Charte de Lomé sur la sécurité maritime et le développement durable en Afrique, signée le 15 octobre 2016, et a appelé à la finalisation de ses annexes.

DIVERS

41. La Conférence a encouragé le renforcement de la sécurité transfrontalière à travers les efforts conjoints de surveillance et de certification des ressources naturelles à l'exportation ainsi que la lutte contre le braconnage et les trafics frontaliers illicites, conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux en vigueur.
42. La Conférence a loué les efforts de la région en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre et de formation dans ce domaine. La Conférence a, à cet effet, demandé au Secrétariat général de la CEEAC d'aider au renforcement des capacités opérationnelles des institutions nationales de contrôle des armes là où elles existent.
43. La Conférence a, par ailleurs, demandé aux Etats membres de la CEEAC, qui ne l'ont pas encore fait, de ratifier la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toute pièce ou composante pouvant servir à leur fabrication, réparation ou assemblage, dite Convention de Kinshasa, pour permettre son entrée en vigueur et sa mise en œuvre, et de ratifier également le Traité sur le Commerce des armes.
44. La Conférence a félicité **Leurs Excellences Denis SASSOU-N'GUESSO, Idriss DEBY ITNO, Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO et Ali BONGO ONDIMBA** pour leur réélection à la tête de leurs pays respectifs ainsi que **Leurs Excellences Faustin-Archange TOUADERA et Evaristo CARVALHO** pour leur élection respectivement à la tête de la République Centrafricaine et de la République Démocratique de São Tomé et Príncipe.
45. La Conférence a adressé ses vives félicitations à Leurs Excellences Paul KAGAME et Denis SASSOU N'GUESSO pour avoir été choisis, respectivement comme Président du Comité de Réflexion et de Propositions en vue de la Réforme de l'Union Africaine et Président du Haut Comité de l'Union Africaine sur la Paix et la Sécurité en Libye.
46. Enfin, la Conférence a exprimé ses sincères remerciements à **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise, au Gouvernement et au Peuple gabonais tout entier pour l'accueil fraternel, l'hospitalité chaleureuse et toutes les marques d'attention dont chaque délégation a été l'objet durant le séjour en terre gabonaise.

Fait à Libreville, le 30 novembre 2016

La Conférence

Carte de la Conférence CEEAC
no 056
Aurora